

«La roue des droits de l'enfant, un pas de plus pour sauver des vies»: Un projet pour le bien-être des enfants

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 2 OCTOBRE 2023

1434

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Annnonce du report des élections

Le ministre Abdoulaye Maiga rattrapé par la VAR



Rentrée scolaire 2023-2024 : Près de 1 500 écoles sur 9 000 sont fermées ou non fonctionnelles



Le ministre français, Sébastien Lecornu, prédit «Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même»



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

1^{er} Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



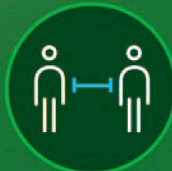
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

08

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

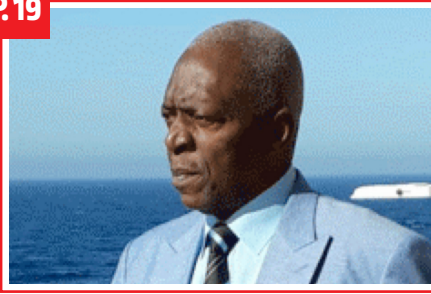
Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.19



P.23



/ Une /

Annnonce du report des élections :
Le ministre Abdoulaye Maiga rattrapé par la VAR

P.4

/ Breves /

Gouvernance au Mali : L'ancien ministre Konimba répond à un ami
Niger : Les français contraints de plier bagage
Report de la présidentielle : Les avis divergent
CSP : Isolement des séparatistes
Fonctionnement de l'ONEF : La faible mobilisation de la subvention de l'état

P.11
P.11
P.12
P.12
P.13

/ Actualité /

Rentrée scolaire 2023-2024 : Près de 1500 écoles sur 9 000 sont fermées ou non fonctionnelles
«La roue des droits de l'enfant, un pas de plus pour sauver des vies» :
Un projet pour le bien-être des enfants
Mali : Le projet CAFI engagé dans la lutte contre les VBG
Yahaya Sangaré, sur son emprisonnement : "j'ai été délesté de plus de 100 millions F CFA"

P.15
P.16
P.18
P.19

/ Politique /

Actualité sociopolitique et sécuritaire : L'APC réitère son soutien à la transition et aux FAMa
Partis politiques sous la 4e république :
Le Dr Abdoulaye Sall prône des lignes doctrinales
Lutte contre le terrorisme :
Des partis politiques à l'heure du patriotisme

P.23
P.24
P.26

/ Culture & Société /

Arts numériques : 10 artistes outillés

P.28

/ International /

Le ministre français, Sébastien Lecornu, prédit : «Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même»
Tchad : La société civile appelle au départ des troupes françaises
Arabie saoudite : Le summum d'ici A 2030

P.29
P.30
P.31

/ Sport /

Coupe du monde U17 Indonésie 2023 :
Le Mali prend le pouls de la compétition

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Annnonce du report des élections

Le ministre Abdoulaye Maiga rattrapé par la VAR

La VAR acronyme anglais de Vidéo Assistant Referee, peut-être traduit en français littéral par Arbitre Assistant Vidéo, permet, par un visionnage par images, d'être fixé sur la validité ou non d'un but ou sur la régularité de toute autre manœuvre en sport sur laquelle plane un doute qu'elle permet alors de lever. Dans la vie publique, la VAR permet de mettre à nu les contradictions ou incohérences des déclarations ou comportement d'un responsable. Ainsi, le Pre-

mier ministre Choguel Kokalla Maiga, qui a déclaré tout et son contraire au fil de ses interventions, s'est imposé en champion toute catégorie des victimes de la VAR au Mali.

A-t-il contaminé son ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le colonel Abdoulaye Maiga, lui-même victime, depuis son annonce du report des élections de cette pandémie qui ne cesse de faire des ravages partout au monde.

Le 11 avril 2023, jour du lancement de la production de la carte d'identité nationale biométrique, le ministre Abdoulaye Maiga affirmait, au grand plaisir de tous les maliens « **Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de préciser que nous avons et nous assurons la souveraineté nationale totale sur la production de cette carte d'identité nationale. C'est-à-dire que le serveur et les données se trouvent sur notre territoire national. Et la carte, l'illustration vient d'être effectuée par**



les opérateurs. La carte est produite au Mali et pas à l'extérieur du Mali. C'est très important de le préciser. En ce qui nous concerne au niveau du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, l'intérêt pour nous dans cette carte, réside essentiellement à la promotion du NINA (le Numéro d'Identification Nationale). Nous avons aujourd'hui une vision, c'est un Malien un NINA. Ce qui permet d'éviter la personnalité de nos citoyens à travers la multiplication des numéros. Quand vous regardez aujourd'hui le passeport biométrique, il est biométrique, parce que justement il y a un numéro NINA dessus et avec cette carte d'identité biométrique, nous avons également le même numéro NINA. Ce qui permet de sécuriser tous nos documents administratifs. Le deuxième intérêt à relever ici ce sont les économies d'échelle que nous réalisons. Après avoir eu la carte d'identité biométrique, nous faisons la carte NINA et la carte d'électeur. Aujourd'hui, grâce

à la carte biométrique, il n'y aura plus de carte d'électeur. Ce qui permet au budget national, en tout d'affecter nos ressources vers d'autres domaines prioritaires. C'est très important de le préciser. Concernant le lien que vous avez mentionné entre la production de cartes d'identité biométrique et l'augmentation du nombre d'électeurs, cela va sans dire. Pour la simple raison que nous assistons tous les ans à l'augmentation de la démographie, c'est une réalité. Donc forcément, tous les ans il y a des nouveaux majeurs qui atteignent l'âge de voter ».

Fiers étaient les Maliens d'avoir enfin la mainmise sur tout leur processus électoral dans un cadre de souveraineté retrouvée.

Mais voilà, cette belle assurance comporte quelques contrariétés, qui méritent précision et que Malikilé sera heureux de diffuser, avec le Communiqué N° 060 du Gouvernement de la

Transition du 25 septembre 2023 par laquelle les mêmes maliens, médusés, apprenaient la prise en otage du RAVEC. Selon ledit communiqué « Au sujet de la « prise en otage » de notre Base de données du Recensement Administratif à Vocation d'état civil (RAVEC), malgré notre démarche constructive, l'entreprise IDEMIA est restée catégorique, en nous envoyant la réponse suivante : « Sur le plan contractuel, le transfert de propriété du système, dont la transmission du mot de passe compte PDBADMIN fait partie, est effectué après complet paiement du marché en référence (A), conformément à la clause CCAG 4.2 (b) du Cahier des clauses administratives particulières de ce marché. Or 5 271 882 000 FCFA restent dus à date à IDEMIA au titre du marché, comme cela a été rappelé dans le courrier en référence (B) ». En d'autres termes, le contrat signé avec cette société en 2018 portait sur une solution propriétaire, dont le Mali



n'a pas le code d'accès. C'est la raison pour laquelle, la Base de données RAVEC est arrêtée depuis mars 2023.

Les conséquences lourdes de cette situation sont entre autres :

- l'impossibilité d'enrôler les nouveaux majeurs et in fine de les inscrire sur le fichier électoral ;

- l'impossibilité de mettre à jour les fiches individuelles descriptives ou de faire des corrections ;

- le ralentissement de la production de la Carte Nationale d'identité biométrique sécurisée etc... »

Il urge que M. le ministre lève les éventuels quiproquos afin d'amener

tous les maliens au même niveau de compréhension. En se répétant deux et même trois fois comme il sait bien le faire et comme les maliens aiment le voir faire.

■ **Moctar Sow**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ans} **MALIKILÉ**

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Sekou Konare



L'heure de la vérité a sonné, le mensonge et la propagande se cherchent

■ Chacha Sport



La police camerounaise aurait ouvert une enquête sur des allégations selon lesquelles la légende de Barcelone Samuel Eto'o aurait participé à un scandale de matchs truqués.

Samuel Eto'o, qui est président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) depuis décembre 2021, aurait promis de promouvoir le club de deuxième division Victoria United en manipulant les matches.

Ces affirmations ont été démenties par Eto'o et Nkwain, tandis que Victoria United a fini par être promue.

Eto'o aurait dit à Nkwain dans l'enregistrement : « Il y a des choses que nous pouvons faire, mais tu dois être très discret, mon frère. »

« Ne vous inquiétez pas, nous vous donnerons vos trois points et nous suspendrons l'arbitre. Opopo [le surnom de Victoria] doit monter en première division. C'est



notre objectif. C'est notre fédération. Victoria United va monter.»

L'enquête portera également sur des accusations plus larges de corruption au sein de la Fecafoot durant son mandat présidentiel, qui pourraient impliquer jusqu'à 40 personnes.

TheGuardian

■ Issa Kaba



La conjonctivite ou « APPOLO est dans la cité faites attention à vous.

■ Sotima le Jeune Arbitre Officiel



ARBITRE FIFA POUR TWIGASTARS !!!

La talentueuse arbitre FIFA de catégorie élite, Shamira Nabadda, a été désignée pour officier lors du match retour des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2024 (WAFCON) qui opposera les TwigaStars de Tanzanie à la Côte d'Ivoire. Cette rencontre palpitante se tiendra demain au complexe Azam Chamazi.

Lors du premier affrontement, qui s'est déroulé vendredi dernier au stade Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, l'équipe de la Côte d'Ivoire a remporté la victoire avec un score de 2-0 contre les TwigaStars de Tanzanie.

Shamira Nabadda, qui a récemment dirigé la finale des qualifications de la Ligue des champions féminine de la CAF dans la zone CECAFA, opposant le CBE d'Éthiopie aux JKT Queens de Tanzanie, sera assistée par Nakitto Marex Nkuumbi et Lydia Nantabo Wanyama, tandis que Dianah Murungi occupera le poste d'arbitre assistant de réserve.

Cette nomination de Nabadda en tant qu'arbitre principale pour ce match crucial entre la Tanzanie et la Côte d'Ivoire témoigne de son excellence et de son dévouement en tant qu'arbitre de haut niveau. Les amateurs de football peuvent s'attendre à une rencontre passionnante au complexe Azam Chamazi, alors que ces deux équipes s'affrontent dans le cadre des qualifications pour le WAFCON 2024.

Sotima le Jeune Arbitre Officiel



■ Sekou Konare



Lundi ,le 02 octobre 2023, rentrée des classes au Mali. Les écoles fermées dans le centre vont être ouvertes ?

■ Bechir Ben Haidara



Collectif pour la Défense des Militaires:
Un harceleur au compte des princes du jour ?

Pour la mémoire des militaires et familles, le CDM doit se taire. Il a échoué! Il n'est qu'un instrument politique au service de certains en kaki. Et oui, il ne défend que ceux qui sont au pouvoir et non ceux qui se sacrifient corps et âmes pour ce pays. Ce beau Mali!

Nb: On peut défendre une personne! C'est vrai! Mais..., la personne défendue se sentant gênée à cause des agissements démesurés de certains soit disant soutiens! Soutiens mon oeil! Suis navré!

Le CDM, un mouvement hybride je dirai
Yan fô dêrê! Ayé nan da fara.

Béchir Ben Haidara le Chérif



COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES MILITAIRES CDM

Collectifcdm21@gmail.com

Tél : (+223) 78 - 78 - 65 - 09 / 67 - 85 - 13 - 13

COMMUNIQUÉ N°0036-2023/CDM DE CONDAMNATION ET DE DÉNONCIATION CONTRE LES MANŒUVRES SUBVERSIVES DE LA CMA

Le Collectif pour la Défense des Militaires (CDM) prend acte du Communiqué N°0 27/BEN/ 2023 de la CMA sur le Report des dates de l'élection Présidentielle, annoncé par nos Autorités de la Transition.

Le CDM situe cette sortie dans le cadre de la liberté d'expression garantie par la Transition Républicaine.

Cependant, dans un contexte appelant tous les patriotes pétris de valeurs Républicaines pour la Défense Nationale de la Patrie, cet appel à la « mobilisation des militants, sympathisants et autres à la mise en place d'une Transition civile », est de nature subversive et irresponsable.

Par conséquent, le CDM met en garde contre toutes tentatives de vouloir entreprendre des activités subversives synonymes de complot tendant à mettre en danger la Stabilité et la Sécurité du Pays, ainsi que les acquis Politiques et Institutionnelles obtenus avec tant d'efforts.

Le CDM rappelle à la CMA que toute mobilisation doit se faire dans le cadre de la légalité, du respect des institutions et du processus démocratique.

L'appel à la mobilisation lancé par la CMA semble ignorer ces principes fondamentaux et le CDM sera l'avant-garde contre toutes tentatives.

La décision du Report des dates de l'élection présidentielle annoncée par nos Autorités vise à assurer dans les meilleurs délais l'organisation des élections Libres, Transparentes et Inclusives.

Le CDM exprime à cet effet, son soutien sans réserve à la Transition et invite les Autorités à poursuivre les actions républicaines jusqu'à la Reconquête Totale de l'intégrité territoriale de notre très chère Patrie.

Le CDM appelle la Population Malienne dans toute sa composante à rester vigilante, résiliente et mobilisée derrière les Autorités de la Transition afin de contrecarrer les forces du mal en mission des impérialistes.

- NOUS SOMMES EN GUERRE,
- NOUS SOMMES AU FRONT,
- NOUS SOMMES FAMA,
- NOUS DISONS NON AUX ELECTIONS IMPOSÉES.

Bamako le 30 septembre 2023

Le Collectif pour la Défense des Militaires - (C.D.M.)
Le Secrétaire Général
Tél: +223 67 85 13 13
YOUNOUSS SOUMARE

RECEPISSE N° : 0859/G.DB-CAB / Adresse : Yirimadjo Zerni - Bamako, Mali

■ Yahya Sinayoko II



**Le nouveau DG de l'EDM a quel secret ?
Pour le moment, on se plaint pas ici depuis
qu'il est arrivé.**

■ Ammy Baba Cisse



Ibrahim Traoré et Assimi Goïta ont clairement dit que le pouvoir ne les intéresse pas. Alors on fait comment? Ils ne sont ni de-mandeurs ni preneurs.

■ Daouda Bakary Kone



Au Sénégal, l'Aéroport Blaise Diagne de Dakar a enregistré 1 393 093 voyageurs au 1er semestre 2023

■ Aichasport+



COMPÉTITION AFRICAINE DES CLUBS/
COUPE CAF

Bravo au comité exécutif transitoire du Stade Malien de Bamako - Officiel ,qui travaille dur et avec professionnalisme.C'est de celà qu'on a besoin pour le développement pur et simple de notre Sport roi.

Quand c'est bon il faut le dire,le président délégué Ousmane Bagayoko dit Kélé et le président de la section Football Aguibou Bah sont à féliciter pour cet excellent boulot qu'ils font.

Bonne chance aux Blancs de Bamako!

Aichasport+



■ Justice Mali Justice



Le Mali et la sécurité des maliens pri-
ment sur les élections. L'élection ne profite
qu'auaux politiciens.

■ Lil Abdoul



Sur cette image, comme vous et moi
pouvons constater, l'oncle de Jean Robert
la FIFA n'est pas du tout content de voir Cristiano Ronal-
do remporté le trophée de meilleur joueur du XXIème. Il
a tout fait pour que son neveu puisse gagner mais rien,
on ne peut pas cacher la lumière du jour dit-on.



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



INPS.Mali



@INPS_Mali

Gouvernance au Mali

L'ancien ministre Konimba répond à un ami



Cher frère et ami,

« Je vois que tu es très en colère contre les partis politiques et à juste titre. C'est malheureux de constater que bcp de dirigeants du Mouvement démocratique ont trahi la cause pour laquelle ils ont consenti toutes sortes de sacrifices pendant des années de lutte contre la dictature et la mauvaise gouvernance. Globalement la classe politique est en cause effectivement.

Mais nos gouvernants auraient-ils pu mettre en œuvre une gouvernance aussi calamiteuse sans le soutien actif ou passif des élites hégémoniques de l'Administration publique, de la société civile, des forces armées et de sécurité, du secteur privé, des religieux et notabilités traditionnelles ? NON, à mon avis. Et le silence des élites vertueuses et patriotiques leur grandement facilité la tâche. C'est malheureusement ce schéma qui est aujourd'hui encore en cours. Et tant qu'il en sera ainsi, le Mali ne s'en sortira jamais. C'est plus que jamais, le temps de l'engagement politique ou citoyen pour le Mali, vivement que tous ceux qui désapprouvent la gouvernance actuelle le comprennent et passent à l'action. Nous devons travailler à cela. Incriminer les seuls partis politiques n'y changera rien et ce sera vain de compter sur eux seuls.

Salutations amicales et fraternelles.

KS »

Niger :

Les français contraints de plier bagage

C'était l'une des annonces d'Emmanuel Macron dans la soirée du dimanche 24 septembre, les 1 500 soldats français vont quitter le Niger d'ici la fin de l'année. L'ambassadeur est, lui, arrivé en France.



À Niamey, la capitale du Niger, il y a peu de réactions dans les rues, lundi 25 septembre au matin, après l'annonce du départ prochain des troupes françaises. Pas de manifestation organisée, comme c'était encore le cas il y a quelques semaines, pour demander l'expulsion de l'ambassadeur français et des 1 500 militaires français stationnés. Mais aujourd'hui face à une caméra, certains se disent très satisfaits. Après deux mois de bras de fer avec le régime militaire, l'ambassadeur français devrait s'envoler pour la France dans quelques heures. Un ultime camouflet au Sahel.

Une influence russe

Il y a un an, une image choque au Burkina Faso : des manifestants prenant d'assaut la représentation diplomatique française. L'ambassade a été partiellement incendiée. En février, la France retire ses troupes du pays, tout comme en Centrafrique ou au Mali quelques mois plus tôt. Dix ans auparavant, elle était accueillie avec soulagement par une population effrayée par la progression des djihadistes vers la capitale Bamako (Mali). L'influence des troupes de la milice russe Wagner sur ces pays et l'arrivée au pouvoir des généraux putschistes ont poussé la France à mettre fin à sa présence dans ces pays du Sahel.

francetvinfo

Report de la présidentielle : Les avis divergent



L'élection Présidentielle initialement prévue les 4 et 18 février 2024 est reportée sine-die par les autorités. La société civile approuve la décision alors que des responsables de partis politiques dénoncent une « décision unilatérale ».

« Avant l'organisation des élections, il faut d'abord faire un diagnostic de l'état de la nation et installer des bases solides pour éviter les ruptures constitutionnelles » a déclaré Maye Niaré vice-présidente du réseau international des femmes leaders. Selon elle, il y a des préalables que le gouvernement doit assurer pour que cette élection majeure soit transparente crédible et inclusive. Ce qui est important pour elle au-delà des élections « c'est de diagnostiquer tout le système et de le mettre sur les rails ». Maye Niaré estime que c'est après cela « qu'il faudra organiser les élections et non dans la précipitation pour gérer des crises après ».

Un avis non partagé par des partis politiques

Des partis politiques réunis au sein de la coalition « Appel du 20 février » ne sont pas favorables au report des futures élections. Pour Abdoulaye Traoré, Président du parti Rassemblement pour la Justice Sociale (RJS) les raisons évoquées par le gouvernement ne sont pas suffisantes pour reporter ce scrutin.

« Nous pensons que le gouvernement joue à une fuite en avant. Et nous pensons que le gouvernement ne crée pas des conditions pour un retour à l'ordre constitutionnel normal », martèle M.Traoré. « Nous prenons acte » dit-il avant d'ajouter que « si les élections ne sont pas organisées aux dates convenues, nous allons tirer toutes les conséquences par les voix de droit ».

A noter que les élections législatives et communales, initialement prévues à la fin de 2023 ne seront plus organisées par les autorités de transition. Elles feront l'objet d'un chronogramme qui sera établi par les nouvelles autorités, après l'élection du Président de la République a précisé le gouvernement.

Studio Tamani

CSP : Isolement des séparatistes

Désormais, le mouvement pour le salut de l'AZAWAD (MSA) n'est plus membre du cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD). Il vient de quitter définitivement le CSP-PSD, ce dimanche 24 septembre 2023, en dénonçant la violation des principes dudit cadre. L'information a fait l'objet d'une déclaration signée par le secrétaire général du MSA, Moussa Ag Acharatoumane.



Malgré le fait que le MSA soit membre fondateur du CSP-PSD, il vient de claquer la porte dudit regroupement. Dans la déclaration du MSA qui annonce le divorce, le secrétaire général Moussa Ag Acharatoumane a affirmé que le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) avait fait une déclaration non consensuelle le 10 septembre 2023, dans laquelle il engage un conflit armé contre les Forces armées maliennes. Toute chose que regrettent les membres du MSA.

Moussa Ag Acharatoumane a déploré le fait que le CSP-PSD ait été incapable de répondre à l'appel du MSA et du GATIA à venir protéger les populations des régions de Ménaka et Gao qui sont victimes de massacres de masse perpétrés par DAESH depuis mars 2022. Par ailleurs, le MSA a déploré les combats en cours qui provoquent l'exil

forcé des populations civiles déjà meurtries par une dizaine d'années de conflit fratricide.

Le secrétaire général du MSA a rappelé que le CSP-PSD était à l'origine un outil de promotion de la paix, du vivre ensemble et de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Pour le secrétaire général, cette décision consistant à quitter le regroupement répond à une forte demande des militants du MSA de l'intérieur et de la diaspora ayant constaté la criarde indifférence du CSP-PSD face au désastre que les populations vivent ».

Au regard de tout ce qui précède, Moussa Ag Acharatoumane a affirmé que le MSA fidèle à sa posture ne saurait être associé ni engagé dans un conflit autre que celui qu'il mène contre les auteurs des massacres de masse des populations civiles.

En somme, le secrétaire général Moussa Ag Acharatoumane a informé l'opinion nationale et internationale que le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) quitte définitivement le CSP-PSD à compter de ce dimanche 24 septembre 2023.

Il a précisé que le MSA resterait engagé auprès du gouvernement du Mali et du Chef de file de la Médiation internationale pour une mise en œuvre diligente de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, gage du retour de la paix dans notre pays.

Ceux qui ont engagé les hostilités contre la République pour des agendas étrangers, contraire aux attentes et préoccupations des populations et en l'absence de toute concertation a fortiori consensus de tous les acteurs du processus, ont pris avec les armes les risques d'un désaveu cinglant.

Par **SABABALLO**
Info Matin

Fonctionnement de l'ONEF : La faible mobilisation de la subvention de l'état

L'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) a organisé ce jeudi 21 septembre 2023, dans ses locaux, les travaux de la 14ème session ordinaire de son conseil d'administration. Placée sous la présidence de Mme Bakayoko Aminata Traore, ministre de l'entrepreneuriat national de l'emploi et de la formation professionnelle, ladite session s'est tenue en présence des administrateurs.

L'ordre du jour de la cette session soumis à l'examen et l'approbation du Conseil d'administration est relatif au procès-verbal de la 13ème Session ordinaire du Conseil d'Administration ; le rapport d'activités au 31

décembre 2022, la situation d'exécution du Budget au 31 décembre 2022 ; l'examen et adoption du rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2022 ; au Compte de gestion de 2022 ; et au projet de réaménagement du prévisionnel 2023.

Ouvrant les travaux de ladite session, la ministre Aminata TRAORE a donné un aperçu des rapports d'activités et financiers de la 13ème session du conseil d'administration de l'ONEF ainsi que le Budget prévisionnel de l'année 2023. Selon elle, ces rapports d'activités et financier à la date au 31 décembre 2022 font ressortir un taux de réalisation de 52,0% des activités et un taux d'exécution réel de 97,5% sur les 51% du budget prévisionnel mobilisés.

L'ONEF très sollicité pour ses rapports d'analyse et d'orientation n'a pas chômé pendant ces dernières années comme illustre ses activités réalisées. Parmi lesquelles, la ministre de l'Entrepreneuriat a cité entre autres : la production du rapport national sur l'emploi de 2021 ; la réalisation de l'étude du marché du travail dans le secteur formel de la santé dans une perspective de couverture sanitaire universelle au Mali : phase 1 analyse exploratoire ; la production du rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle de 2021.

S'agissant du budget de 2023 adopté par le Conseil, il était évalué à plus d'un milliard de FCFA, dont 725 591 000 de subvention accordée par l'Etat à l'ONEF, sur laquelle, seulement 116 433 500, soit 16,05% ont été mobilisés à la date du 31 août 2023.

« Cette faible mobilisation s'explique en partie par la crise économique et financière que traverse notre pays, d'où la nécessité pour l'ONEF de procéder à un réaménagement budgétaire, afin d'assurer son bon fonctionnement », a expliqué la ministre en charge de la formation professionnelle.

Saluant les efforts de l'ONEF malgré le contexte, la ministre Aminata TRAORE a indiqué que la production des données statistiques fiables sur l'emploi et la formation permet de renseigner régulièrement les autorités sur les indicateurs clés du marché du travail.

Pour elle, ces indicateurs servent à mieux orienter les décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies idoines pour lutter contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté des jeunes et des femmes qui sont les couches les plus touchées par ces fléaux.

Par **AMINA SISSOKO**
Info Matin





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Rentrée scolaire 2023-2024

Près de 1500 écoles sur 9 000 sont fermées ou non fonctionnelles



Plus de 1 500 écoles sont fermées ou parfois non fonctionnelles au Mali en raison de l'insécurité, a indiqué un haut responsable de l'ONU. Ce lundi 2 octobre 2023, les élèves reprennent le chemin de l'école tandis que des milliers d'autres enfants continuent de payer le prix le plus élevé d'une crise sécuritaire qui s'aggrave, avec des dizaines de personnes tuées rien que ce mois-ci dans le nord et le centre du pays.

Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la réduction de l'accès humanitaire et l'augmentation des déplacements internes de populations alimentent une crise de malnutrition infantile, mettant un million d'enfants de moins de cinq ans en danger, dans un contexte de

résurgence de la polio et d'épidémie de rougeole.

«Il y a une recrudescence de l'insécurité et des violences et dans cette situation, les enfants sont vraiment affectés», a déclaré Pierre Ngom, Représentant de l'UNICEF au Mali, lors d'un point de presse de l'ONU à Genève.

Un demi-million d'enfants privés d'école

Les attaques en cours continuent de semer le chaos pour les enfants. Environ un demi-million d'enfants ne pourront pas aller à l'école car leurs écoles sont fermées ou non fonctionnelles.

Selon l'UNICEF, certaines régions sont beaucoup plus touchées que

d'autres. Par exemple, dans la région de Ménaka, la moitié des écoles sont fermées. «Si vous allez à Mopti, près de 25% des écoles sont fermées», a précisé M. Ngom.

Le document indique que 500 000 enfants seront privés d'éducation en raison de l'insécurité. Le plus grand nombre d'enfants affectés se trouve dans les régions de Mopti et Ménaka. Selon l'UNICEF, en plus des attaques de groupes armés non étatiques, cette situation est également liée au manque d'enseignants. C'est pourquoi le document utilise plutôt l'expression «écoles non fonctionnelles» au lieu de «écoles fermées».

Le document mentionne également que au moins 24 enfants ont péri dans l'attaque du 7 septembre 2023

contre un bateau sur l'axe Gao-Tombouctou. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance souligne donc la nécessité d'un soutien scolaire dans les zones d'insécurité. C'est pourquoi l'UNICEF met en place des cours via la radio.

«Les investissements dans la paix et la sécurité doivent aller de pair avec la scolarisation et l'apprentissage de tous les enfants», conclut le document.

Selon l'académie de Gao, toutes les dispositions sont prises pour une bonne reprise des cours. Les responsables précisent que, conformément aux instructions du ministère de l'éducation, tout est prêt pour que l'année scolaire 2023-2024 démarre avec des leçons modèles. Concernant les écoles fermées dans la région, le DAE affirme qu'il y a eu des progrès. «Nous avons 129 écoles fermées au total. L'année dernière, nous avons pu en rouvrir 9 dans la zone de Bourème grâce à nos actions de sensibilisation communautaire et au soutien des collectivités. Les populations elles-mêmes ont cotisé pour les volontaires de ces écoles. Maintenant, nous devons faire la rentrée pour évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et trouver les solutions appropriées», a expliqué Sadou Abdoul, Directeur de l'académie de l'enseignement de Gao.

Des cours dispensés par la radio

Face à cette situation, l'UNICEF mise sur le soutien scolaire dans les zones

d'insécurité. L'UNICEF travaille en collaboration avec le gouvernement malien pour dispenser des cours par le biais de la radio. Cela implique également le recrutement d'enseignants volontaires au sein des communautés de ces zones d'insécurité.

Alerte de l'UNICEF sur l'impact de l'insécurité sur l'éducation au Mali

Cette alerte de l'UNICEF sur l'impact de l'insécurité sur l'éducation au Mali survient alors que des éléments de groupes armés non étatiques ont revendiqué une série d'attaques contre les forces de sécurité maliennes dans le nord du pays, ainsi que des tirs d'obus récurrents visant l'aéroport et les avant-postes militaires à Tombouctou. Depuis le 8 août 2023, des éléments de groupes armés non étatiques ont imposé un blocus à la ville de Tombouctou en coupant les principales voies d'approvisionnement.

Attaque contre un bateau et décès d'enfants

Le 7 septembre 2023, une attaque contre un bateau sur l'axe Gao-Tombouctou a causé la mort d'au moins 24 enfants.

Investissements dans la paix et la sécurité

«Les investissements dans la paix et la sécurité doivent aller de pair avec la scolarisation et l'apprentissage de tous les enfants, leur vaccination complète, leur protection contre les violations graves et la prévention

de la malnutrition», a souligné M. Ngom.

Difficultés des campagnes de vaccination

Sur le plan sanitaire, l'UNICEF signale deux cas de polio en septembre. Au total, six cas ont été signalés cette année et deux l'année dernière. Selon l'UNICEF, la recrudescence de la polio est dispersée dans certaines zones du territoire malien, notamment à Gao, Koulikoro et Tombouctou. «En fait, le pays est divisé en zones et les équipes de l'UNICEF effectuent des passages pour les cas de polio. Jusqu'à présent cette année, l'UNICEF a pu effectuer deux passages», a expliqué M. Ngom, soulignant ainsi les problèmes d'accès.

Les campagnes de vaccination deviennent de plus en plus difficiles dans certaines zones autour de Tombouctou et à Ménaka. «Et c'est beaucoup plus difficile à Tombouctou et à Ménaka, en comparaison avec Kayes ou Koulikoro », a conclu le Représentant de l'UNICEF. Il a indiqué que cette situation est en partie liée au départ de la MINUSMA, qui assurait la sécurité des équipes humanitaires sur le terrain lorsqu'elles arrivaient dans certaines zones d'insécurité.

En août dernier, l'ONU avait averti que près de cinq millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence au Mali, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la protection et de l'accès à l'eau potable.

■ Binadjan Dombia

«La roue des droits de l'enfant, un pas de plus pour sauver des vies» : Un projet pour le bien-être des enfants

Ce projet vise à atteindre ses objectifs grâce à une campagne de trois mois, en impliquant fortement les communautés dans les activités de communication.

L'utilisation des médias est essentielle pour le succès de la campagne du projet «La roue des droits de l'enfant, un pas de plus pour sauver des vies», qui se concentre sur

les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Pour assurer le succès de ce projet, le ministère de la Santé et du Développement social, avec le soutien technique et financier du bu-

reau résident du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), mise sur différents outils et canaux d'information. En effet, cette campagne vise à promouvoir des pratiques nutritionnelles et familiales essentielles pour la santé et le développement de l'enfant, à travers des gestes simples qui devraient faire partie de notre quotidien.

Le coup d'envoi de cette campagne de communication multimédia a été donné le vendredi 29 septembre 2023 à Ségou, dans la salle de conférence de la chambre de commerce et d'industrie. Elle comprendra la production de supports visuels tels que des affiches, des panneaux géants, des tee-shirts, des casquettes, des kakémonos, des gadgets, ainsi que la réalisation d'une caravane de sensibilisation et des activités de plaidoyer. Les activités tourneront également autour des points suivants : la réalisation d'émissions diffusées sur 80 radios locales, la réalisation et la diffusion de spots et de capsules TV, ainsi que des activités

de sensibilisation communautaire menées par les mamans Yelen et les jeunes volontaires.

De même, la campagne «La roue des droits de l'enfant, un pas de plus pour sauver des vies» vise à promouvoir un certain nombre de composantes, telles que la promotion des bonnes pratiques en matière de nutrition pour les nouveau-nés, les enfants et les femmes enceintes ; la vaccination des enfants de 0 à 5 ans et la promotion de la vaccination en général, y compris contre la COVID-19 ; le lavage des mains avec du savon ; l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILD) pour protéger les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes ; la scolarisation des enfants et leur maintien jusqu'à la fin de leurs études ; la protection des enfants, en particulier des filles, etc.

Lors du lancement officiel de cette campagne, le représentant du maire de la commune urbaine de Ségou,

M. [Nom du représentant], a ouvert la série d'interventions marquant cet événement. Abdoul Coulibaly affirmera que c'est un signal fort de l'engagement des plus hautes autorités à rendre la promotion des droits de l'enfant une réalité au Mali. Et la ville de Ségou est heureuse d'avoir accueilli son lancement dans la capitale des «balazans».

Quant à la cheffe de la section changement social et comportemental de l'UNICEF au Mali, Mme Awa Ouattara Guedegbe, la contribution de son organisation dans cette initiative consiste à renforcer son engagement auprès du gouvernement malien pour soutenir la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes et renforcer les pratiques nutritionnelles essentielles.

Cependant, selon Mme Awa Ouattara, les estimations de l'OMS ont révélé que près de la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans au Mali (soit 45%) sont causés par la malnutrition. Plus d'un enfant sur quatre



(soit 26%) souffre de malnutrition chronique. Et «cette situation est due, entre autres, à la faible observance des pratiques familiales essentielles liées à la nutrition, telles que l'allaitement exclusif depuis la naissance jusqu'aux six premiers mois de vie et l'alimentation complémentaire après ces six premiers mois», a-t-elle fait savoir. Elle a également souligné qu'une bonne hygiène corporelle et environnementale est indispensable dans la vie quotidienne, en particulier lors des différentes tâches liées à l'alimentation et à la satisfaction des besoins physiologiques de l'enfant.

De son côté, le conseiller aux affaires économiques et financières du gouverneur de la région de Ségou

a salué l'initiative qui vient compléter les progrès déjà réalisés sur le terrain dans le cadre de la promotion des droits de l'enfant. L'initiative vise également à soutenir les efforts déjà consentis par les différents gouvernements du Mali dans les domaines de la santé, de la protection et surtout de la lutte contre la maltraitance des enfants.

Pour la conseillère technique de la ministre de la Santé et du Développement social, la présente campagne consistera à aller plus loin grâce à des pratiques telles que : l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (allaitement exclusif, alimentation complémentaire, alimentation diversifiée, équilibrée et variée) ; la vaccination complète

de l'enfant jusqu'à l'âge de 23 mois ; l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILD) pour protéger les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes ; le lavage des mains à l'eau et au savon aux moments critiques ; la scolarisation et le maintien de l'enfant à l'école ; la protection des enfants contre les violences. «Chacun de ces pas, par composante, contribuera nécessairement à faire tourner convenablement la roue des droits de l'enfant vers de meilleurs horizons», a-t-elle assuré. Ces différentes interventions ont été agrémentées de prestations musicales et théâtrales afin de combiner l'utile à l'agréable.

■ Ki-Zerbo

Mali : Le projet CAFI engagé dans la lutte contre les VBG

Financé par le Gouvernement Allemand et ses partenaires et mis en œuvre par Global Media Campaign to (END FGM), la deuxième phase du projet Call to Acton Field Implémentation (CAFI) a été lancée, le jeudi 21 septembre 2023, à l'Hôtel Onomo, par la représentante de la Directrice du Programme National pour l'Abandon des Violences Basées sur le Genre, Dr Awa Traoré. Elle avait à ses côtés, la coordinatrice de FGM, Mme Oumou Salif Touré, la chargée du Programme CAFI, Mme Fanta Yattara entre autres.

Il faut noter que le projet Call to Acton Field Implémentation (CAFI) qui est l'appel à l'action est un projet qui s'inscrit dans la feuille de route mondiale 2021-2025 qui sera mise en œuvre sur une période de cinq ans. Selon les données, l'appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence est une initiative multipartite pour transformer la manière dont les acteurs humanitaires luttent contre les VBG.

Mme Fanta Yattara a rappelé que pour le CAFI 1 (2021-2022), ils ont réalisé des sessions des formations auprès des organisations dirigées par les jeunes filles et femmes sur le plaidoyer et l'élaboration d'un plan de plaidoyer afin qu'elles puissent mener efficacement des actions de plaidoyer auprès des décideurs pour l'adoption d'une loi spécifique

contre les VBG... « Nous avons également eu à organiser des causeries éducatives sur les VBG, les conséquences liées aux mariages précoces, sur les cadres juridiques qui protègent les femmes contre les VBG et surtout comment protéger les femmes et les enfants en temps de conflit. Ces différentes activités ont été menées dans les régions de Ségou, Sikasso, Kayes, Mopti et le District de Bamako. Ce qui nous a permis de toucher plus de 700 jeunes sur le territoire malien... Pour cette deuxième phase nous allons continuer les mêmes actions afin d'avoir plus d'impact possible et en tenant en compte de notre contexte actuel. Nous mènerons des sessions de formation sur le leadership féministe, les normes minimales des VBG, organiserons des campagnes de sensibilisation, des plaidoyers et lobbying et travaillerons en syner-

gie d'action avec les acteurs humanitaires. Ce qui nous permettra d'atténuer plus les risques et d'avoir une réponse rapide à la violence basée sur le genre et surtout en situation d'urgence et humanitaire », a-t-elle dit.

Selon Dr Awa Traoré, ce nouveau projet illustre à suffisance l'engagement de FGM à soutenir toutes les initiatives de l'Etat malien dirigées contre l'abandon des violences basées sur le genre. « Nous savons tous que les violences basées sur le genre constituent une atteinte grave aux droits humains. Si nous avons des partenaires qui nous appuient surtout sur l'approche axée sur les organisations dirigées par les femmes pour renforcer leur leadership et leurs capacités à répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles touchées par les violences basées sur le genre,



on ne peut que nous en réjouir », a-t-elle précisé. Dr Awa Traoré a exprimé sa profonde gratitude à tous les partenaires évoluant dans le do-

main de la lutte contre les VBG en général et au projet CAFI en particulier. Elle a rassuré que leur accompagnement ne fera pas défaut.

■ **Tougouna A. TRAORE**
pour Afrikinfos-Mali

Yahaya Sangaré, sur son emprisonnement : “j’ai été délesté de plus de 100 millions F CFA”

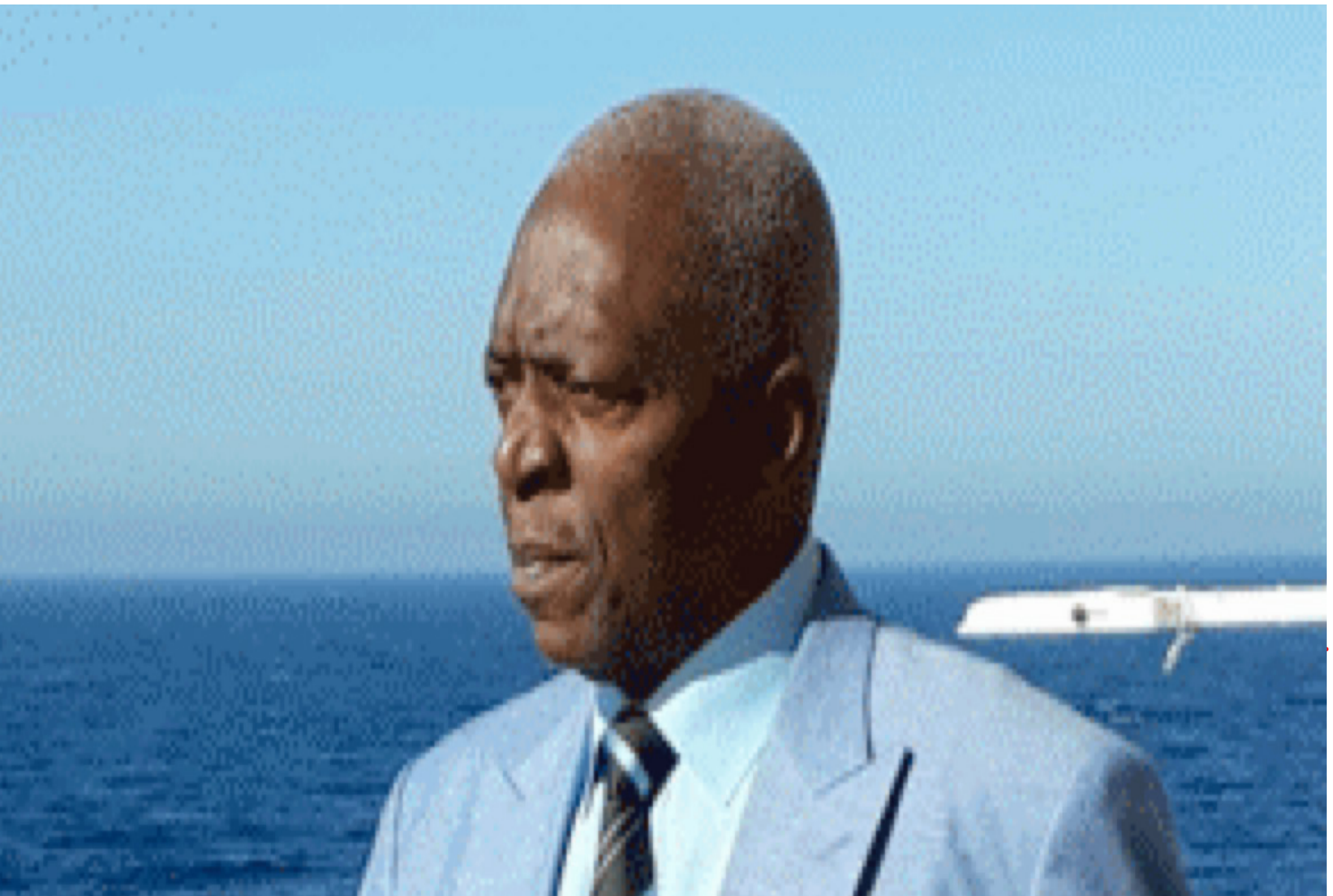
Dans la parution n°427 de mali tribune du mardi 19 septembre 2023, le commissaire général de brigade à la retraite, Yahaya Sangaré accusait EUROGENFOR d’avoir attaqué le bateau “Tombouctou” au compte des terroristes. Des lecteurs sur les réseaux sociaux se sont interrogés sur cette sortie inattendue de quelqu’un qui est censé se trouver en prison. En guise de réponse, le général Sangaré revient sur son placement sous mandat de dépôt le 31 janvier 2023 par le tribunal de grande instance de la commune iv et sa libération 14 jours plus tard.

“ Suite à ma publication sur l’attaque du bateau “Tombouctou” dans le journal Mali Tribune, certains ont manqué de maturité se demandant pourquoi je n’ai pas parlé de mon arrestation. C’est malheureux, preuve qu’ils n’ont rien compris de cette publication où

sont mis à nus les complots dont est victime notre patrie. Par ailleurs, il faut noter que la justice n’est pas rendue dans la presse, mais dans les tribunaux. Je me sens plus concerné, soucieux et interpellé par cette attaque que par mon incarcération qui, comme vous le saurez bientôt,

n’est qu’une honte et un déshonneur pour la justice malienne.

En effet, j’ai fait quatorze jours de prison suite à ma réponse donnée lors de mon inculpation pour “simulation, escroquerie, faux usage de faux”. Après lecture d’un réquisi-



toire laconique, le juge d'instruction me posa la question : "Reconnaissez-vous les faits qui vous sont reprochés ?"

J'ai répondu qu'il n'y a aucun fait qui me soit reproché et qui mériterait une réponse. Il répliqua :

"Si vous dites qu'il n'y a pas de faits, je vous place sous mandat de dépôt". J'ai à mon retour répliqué : "Que les faits contenus dans ce réquisitoire sont pour moi inexistantes et ne sont que des inepties". Aussitôt, il déclara : "Vous êtes placé sous mandat". Voulant me rendre dans le bureau du procureur, il a suffi que je me lève pour que le garde du corps du juge d'instruction me bloque par derrière et donne un coup de pied à la porte, faisant ainsi signe aux six agents d'intervenir, comme prévu pour me menotter et me conduire en prison. Le tout s'est déroulé en moins de vingt minutes. Passant devant le bureau du procureur, je fus informé qu'il est parti depuis

long-temps. Nul besoin de souligner qu'un interrogatoire n'est pas autorisé avec un garde de corps placé derrière l'inculpé à son insu.

En fait le mandat était établi, avant même le début de l'interrogatoire. L'orchestration, mal conçue a été dégoûtante aux yeux de deux agents qui m'ont contacté plus tard pour me signifier qu'ils ne m'ont pas touché et qu'ils sont restés à la porte du bureau du juge.

Les gardes de sécurité aussi se sont sentis indignés, sans manquer de dire au garde de corps le mauvais rôle qu'il a joué et les risques pour sa carrière pour avoir consenti à cette vulgaire orchestration.

A ma deuxième comparution, soit le quatorzième et dernier jour d'incarcération, le juge d'instruction, malgré les arrêts de la Cour suprême et bien d'autres jugements sur la même affaire, déclara : "Le procureur exige le paiement de 110. 000.

000 F CFA à titre de remboursement des parcelles de Yamadou Kéita (opérateur économique) soit 90. 000. 000 F CFA pour l'achat des quatre parcelles et 20. 000. 000 F CFA donnés à son architecte".

Pour recouvrer ma liberté, j'ai payé sur le champ la somme cumulée de 110. 000. 000 F CFA. Cela sans aucun souci dans la mesure où le Tribunal n'est pas un centre de recouvrement et qu'il n'existe aucun article de droit positif malien permettant à un couple de magistrats de trancher une accusation non jugée. J'ai produit au juge d'instruction deux arrêts de la Cour suprême du Mali attestant et jugeant la validité des quatre parcelles cédées au sieur Yamadou Kéita. Je lui ai présenté en même temps une correspondance adressée au maire de la Commune IV avec accusé de réception et la liste des permis que je lui ai adressée. Ces permis se sont en partie retrouvés sur le marché et d'autres vendus au sieur Amadou Togo-la, ex-directeur

général de la douane. Un arrêt de la Cour suprême, jugeant les trois titres d'Amadou Togo-la, "irrégulièrement établis", lui fut aussi présenté. Voir en facsimilés, les deux copies du même titre de l'ancien Dg des douanes,

Amadou Togola ne comportant aucune décision, aucun arrêté, deux copies identiques dont l'une est signée avec la mention compensation et l'autre rien, enfin les arrêts de la Cour suprême.

C'est curieux non ? Le juge d'instruction, pitoyablement me dit : "Pourtant Togola m'avait assuré qu'il avait gagné toutes les procédures contre vous". Je lui ai demandé de lire l'arrêt de la Cour suprême qui est clair et bref. Vous comprenez que dans ces conditions, il n'a jamais été question de payer quoi que ce soit au sieur Amadou Togola ; lequel sera payé par la justice dans la mesure où le droit sera dit ; et ce, conformément à ses mérites.

Après tout cela, pour avoir la situation des 110.000. 000 F CFA et des quatre parcelles, j'ai adressé une correspondance au procureur Idrissa Hamidou Touré. Ce fut un coup de

théâtre. Le procureur me téléphona et vingt minutes durant pour me témoigner tout son respect et son amitié. Ajoutant que le juge d'instruction doit s'assumer, et qu'il n'a

jamais demandé au juge d'instruction Sidy Abdine Maïga, de me faire payer 110.000. 000 FCFA et qu'il n'est pour rien dans mon incarcération.

Sans commentaire. Des magistrats menteurs ne sont que danger pour la justice malienne et un déshonneur pour leurs collègues. Comme vous, j'ai entendu beaucoup d'inepties sur les

réseaux sociaux après mon arrestation et vous saurez par la suite qui en est l'auteur et le financier, peu importe. Je me suis présenté à la convocation du juge d'instruction le 31 janvier 2023, sans avocat et sans arme.

Dans la procédure, il n'a jamais été question d'une arme. Le vulgaire et indigne mensonge raconté aux autorités judiciaires, politiques et administratives relatif à l'arme, démontre la nature des auteurs. Le procureur Touré m'assure qu'il n'y est pour rien et je ne me suis pas donné la peine d'en parler au juge d'instruction Sidy Abdine Maïga.

Quand la justice tranchera, vous vivrez en direct ce qui adviendra du grand animateur de réseaux sociaux. Permettez-moi de vous dire que je connais très bien mon origine. Comme je l'ai écrit au procureur Idrissa Hamidou Touré. "Je me sais noble, d'un père et d'une mère

nobles ayant centré mon éducation sur l'honneur et la dignité".

Même pour 1000 milliards F CFA, je ne me rendrais coupable de ces ridicules accusations. C'est malheureux. Malgré ma peine, j'ai pu sourire le long de la procédure quand le juge Sidy Abdine Maïga déclara : "Ne pas être d'accord avec certains arrêts de la Cour suprême, et déclare vouloir interpeller certains conseillers de la Cour suprême".

Vous pouvez aussi en rire. Vous comprenez à présent, pourquoi, la situation actuelle de mon pays me préoccupant plus que cette orchestration mal pensée, je n'ai eu besoin de tapage médiatique ; pourquoi donc ? Je suis convaincu et certain que : le peuple malien, les autorités, les parents, amis et même les adversaires seront édifiés à travers les décisions judiciaires qui interviendront.

Donc prions ensemble afin que Dieu protège et sauve le Mali contre tous les ennemis de l'intérieur comme de l'extérieur et aussi des pratiques déshonorantes et indignes qui affaiblissent nos institutions, Amine !"

Bamako le 22 sept 2023

Commissaire général de brigade
Yahya Sangaré Chevalier de l'Ordre national

■ Mali Tribune

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Actualité sociopolitique et sécuritaire : L'APC réitère son soutien à la transition et aux FAMa



Après le report des élections présidentielles de fin de transition par le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le colonel Abdoulaye Maiga, les partis politiques, les associations et les regroupements politiques se font entendre à travers des points de presse, des communiqués et d'autres formes de communication.

C'est dans cette optique que l'Alliance des associations et partis politiques (APC), créée pour soutenir la transition et les autorités en charge de sa conduite, a organisé un point de presse le week-end dernier à la Pyramide des souvenirs. En

présence des membres actifs et des sympathisants de cette alliance, le président Siaka Diarra a lu la déclaration rédigée à cet effet.

Dans un élan patriotique et solidaire, l'APC a exprimé son point de vue en ces termes : «L'attaque ignoble, lâche et barbare perpétrée contre le bateau Tombouctou, les camps de Gao, de Bamba, de Ber et le camp de Léré par des groupes armés de toutes sortes, sans foi, qui ont causé de nombreuses victimes civiles et militaires, a attristé tout le peuple malien. C'est pourquoi nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes odieux et lâches dont souffre l'ensemble du peuple

malien dans son âme. De plus, l'APC présente ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Cependant, il est à souligner que «ces crimes odieux perpétrés contre ces citoyens paisibles et innocents sont restés sans réaction de la part de la communauté internationale, qui n'a pas dénoncé ces actes dignes d'être considérés comme des crimes contre l'humanité», déplore l'Alliance.

Dans le communiqué adressé aux médias, l'APC tient également à saluer le combat implacable mené

par l'armée malienne contre les groupes armés et la victoire sur les forces obscurantistes. «La résistance des FAMAs et la résilience du peuple malien face aux adversités et aux attaques terroristes doivent servir de fondement à l'unité de tous les Maliens, à se donner la main et à cultiver l'union sacrée autour de notre bien commun : le Mali, dans l'honneur et la dignité», fait-elle savoir.

En ce qui concerne le report des élections présidentielles marquant la fin de la transition en cours, l'APC signale d'abord qu'un cadre de concertation entre le gouvernement et les partis politiques s'est récemment réuni sous la direction du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation. Cela a permis d'échanger sur les calendriers des élections. «Après ces échanges et écoutes, il a été constaté qu'il était impossible d'organiser des élections présidentielles transparentes et crédibles »,

selon l'alliance. C'est pourquoi les autorités de la transition ont informé l'opinion nationale et internationale d'un léger report des élections pour des raisons techniques. Ces raisons incluent la prise en compte de nouvelles dispositions constitutionnelles dans la loi électorale, l'intégration des résultats de la révision annuelle des listes électorales (du 1er octobre au 31 décembre 2023) dans le fichier électoral à partir de janvier 2024, et la gestion de la situation où la base de données du Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC) est prise en otage par le prestataire IDEMA, une société française, etc.

De plus, l'APC a souligné que la situation actuelle du Mali est en partie due à des élections aux résultats contestés. Par conséquent, il est important que les futures élections soient exemplaires et bien préparées, afin de ne pas rester pris dans un cercle vicieux, a-t-elle souligné.

Dans ce contexte, l'APC apprécie et félicite les autorités de la transition pour cette décision louable qui vise à organiser des élections présidentielles transparentes, crédibles et acceptées par tous.

« Aux frères du Nord, sans distinction aucune, l'APC leur demande de dénoncer les ennemis de la paix et de travailler encore plus pour la paix et la cohésion sociale », a invité nos compatriotes de la partie septentrionale engagés pour l'unité du pays. « Avec mes camarades présidents et tous les militants de l'APC, nous plaidons en faveur de la paix, de la cohésion et de la réconciliation dans le cœur de tous les Maliens », a affirmé le président Siaka Diarra. Il a ensuite invité chacun et chacune à œuvrer pour un Mali pacifié, unifié et réconcilié dans toute sa diversité, avec honneur et dignité.

Ki-Zerbo

Partis politiques sous la 4e république : Le Dr Abdoulaye Sall prône des lignes doctrinales

Lors de la conférence de presse qu'il a animée, mardi dernier, sur le thème "la constitution de la 4e république : enjeux, défis, opportunités pour le Mali du 21e siècle", le dr Abdoulaye Sall a évoqué la réorganisation des partis politiques au mali. Pour lui, le Mali doit s'attaquer à la réorganisation des acteurs qui sont appelés à conquérir et exercer le pouvoir politique, à savoir les partis politiques.

Le président de CRI 2002 a estimé que le Mali devrait prendre en compte les enseignements tirés des trente années de démocratie pluraliste.

Selon lui, même si le Mali comptait 1 000 partis politiques cela n'est pas grave.

Par contre, ce qui est grave, selon son analyse, c'est que dans les sta-

tuts et les règlements intérieurs des partis politiques, il n'est pas indiqué de façon claire quelle est l'orientation politique de ces partis politiques.

« C'est pourquoi nous voyons souvent des alliances contre nature lors des élections. Techniquement, vous êtes libéral et l'autre est socialiste ou communiste, mais pour gagner des postes de députés ou

de conseillers vous scellez des alliances contre nature. Cela désoriente le citoyen. Il serait bon qu'on dise que désormais en République du Mali voilà les grandes orientations politiques : les libéraux, les centristes, les socialistes, les communistes, les écologistes, les souverainistes... Et que chacun mette dans ses statuts et règlements intérieurs quelle est son orientation politique. Donc si vous dites que



vous êtes libéraux, s'il y a des élections ce n'est qu'entre libéraux que vous pouvez faire des alliances pour conquérir et exercer le pouvoir politique », a proposé le Dr Abdoulaye SALL.

Il a fait comprendre que logiquement un parti libéral ne peut pas faire une alliance avec un parti communiste pour être député ou maire. Donc, selon l'ancien ministre SALL, le problème n'est pas dans le fait qu'il y ait 500 ou 1000 partis politiques, mais plutôt au niveau de l'orientation politique.

« Quand il n'y a pas d'orientation politique, cela veut dire que le parti ne s'est pas doté d'une ligne doctrinale.

Par exemple, un socialiste est là pour la satisfaction des besoins sociaux et un libéral est là pour les marchés », a expliqué le Dr Abdoulaye SALL. Il a saisi l'occasion pour interpeller les autorités sur la problématique des partis politiques afin qu'ils choisissent clairement leur ligne doctrinale par rapport au règlement des problèmes des Maliens.

Pour le Dr SALL, les autorités doivent aussi tenir compte de la politique de la décentralisation qui est en marche dans notre pays.

«Vous avez souvent l'impression que c'est le centralisme démocratique qui alimente pratiquement

l'ensemble des partis politiques. Tout se décide à Bamako et les sections et sous-sections n'ont pas la marge de manœuvre suffisante pour être autonome », a-t-il critiqué.

Avec la promulgation de la nouvelle Constitution, le président de CRI 2002 estime que le Mali doit se consacrer à la réorganisation des partis politiques afin qu'ils soient des partis du 21e siècle. Cela quand on sait que les problèmes du 21e siècle sont différents des problèmes du 20e siècle.

PAR MODIBO KONE
Info Matin

Lutte contre le terrorisme : Des partis politiques à l'heure du patriotisme

Plus d'une vingtaine de partis politiques, avec à leur tête l'adema-pasj, se sont engagés, ce lundi 18 septembre 2023, dans un document intitulé « appel des partis politiques pour la paix et la stabilité du mali » à la faveur d'un point de presse au palais de la culture. Dans ce document de 5 pages, les partis signataires ont dénoncé la « recrudescence des attaques armées violentes et complexes intervenues les 7, 8 et 12 septembre 2023, contre les moyens de transport de passagers civils et des camps militaires, dans les régions de Tombouctou et Gao, occasionnant d'énormes pertes en vies humaines ».

Le président de CRI 2002 a estimé que le Mali devrait prendre en compte les enseignements tirés des trente années de démocratie pluraliste.

SÀ l'exception de certains grands partis, plusieurs responsables politiques ont pris part à cette cérémonie de signature de cet Appel des Partis politiques pour la paix et la stabilité du Mali. Parmi lesquels, on peut citer, entre autres : Gouagnon COULIBALY de l'URD ; Yaya SANGARE de l'Adema-PASJ ; Amadou KOÏTA du PS Yeléen Kura ; Moussa TIMBINE de la Convergence, Mamadou Blaise SANGAR du CDS-Mogotoguiya ; Oumar Ibrahim TOURE de l'APR ; Hady Niangadou du MPM ; Maouloud Ben KATTRA du PMDS ; El Hadj Baba HAÏDARA dit Sandi du RDA-Mali, etc.

Suite à la recrudescence des attaques violentes et complexes des groupes terroristes (GAT) contre l'armée et les civiles, les partis et regroupements politiques apportent leur soutien au Gouvernement et aux Forces armées maliennes dans la reconquête de la souveraineté nationale. C'était lors d'un point de presse tenu le lundi 18 septembre 2023 au Palais de la culture.

Face à cette situation, plus d'une vingtaine de partis et regroupements politiques se sont réunis pour dénoncer et condamner ces actes barbares et criminels commis à l'encontre des populations civiles innocentes et de leurs biens, ainsi que des camps et positions militaires. Des condoléances ont été présentées aux familles endeuillées

tout en souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

Dans le document signé, ils ont encouragé le Gouvernement à prendre toutes ses responsabilités avec fermeté pour défendre l'unité, l'intégrité territoriale, la paix et la stabilité dans le pays.

Un appel a été lancé aux auteurs de la « déclaration de guerre » à revenir à la raison en les invitant sur la table de dialogue tout en leur précisant que « l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali sur l'ensemble de son territoire ne sont pas négociables ».

« Nous, Partis politiques, soussignés, réunis les 13 et 15 septembre 2023, au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ, à Bamako : Condamnons fermement ces meurtres et autres actes criminels commis à l'encontre des populations civiles innocentes et de leurs biens, ainsi que des camps et positions militaires sur l'ensemble du territoire ; encourageons le Gouvernement à prendre toutes ses responsabilités avec fermeté pour défendre l'unité, l'intégrité territoriale, la paix et la stabilité dans le pays », révèle le document lu par l'ancien ministre Yaya Sangaré.

Les partis politiques signataires dénoncent le mutisme persistant et incompréhensible des défenseurs des droits de l'Homme, des États démocratiques, des organisations sous-régionales et régionales (CEDEAO, Union Africaine, Union Européenne, Nations Unies) face à cette situation dangereuse pour la Répu-

blique du Mali et ses communautés.

Les signataires ont invité le Gouvernement et les Forces Armées Maliennes à assurer la sécurité et la protection du territoire national et des populations civiles.

Ils lancent un appel pressant à la classe politique malienne et à tous les protagonistes du regain de tensions, à faire preuve de retenue, de maturité et de patriotisme, à s'unir autour des Autorités de la Transition et à renforcer leurs propositions, en vue de créer les conditions nécessaires pour faire face aux défis du pays.

Ils ont invité le Gouvernement à une assistance humanitaire plus accrue et mieux adaptée aux populations déplacées sinistrées et un soutien conséquent aux familles endeuillées.

En outre, les partis politiques signataires de ce document exhortent les "Autorités de la Transition à privilégier le dialogue et la concertation avec tous nos partenaires en vue de la résolution définitive de la crise à laquelle le pays est confronté".

« Nous invitons tous les Maliens à unir toutes nos forces pour faire échec aux ennemis du Mali de l'intérieur et de l'extérieur et à promouvoir la cohésion sociale, l'entente, l'unité et la solidarité, toutes qualités que commandent le moment et la conjoncture ; restons disponibles pour toutes actions allant dans le sens de la paix, la stabilité et la cohésion sociale », peut-on lire dans le document.



Au cours de la cérémonie de signature, le président de l'Union pour la République et la démocratie (URD), Gouagnon COULIBALY, a félicité les signataires pour leur patriotisme.

« En apposant vos signatures, je dirai plutôt nos signatures au présent document d'Appel, nous faisons montre d'un patriotisme incontestable face aux différents périls qui menacent dangereusement notre patrie. Nous venons de montrer à la communauté nationale et internationale que nous savons nous retrouver, parler et agir d'une seule voix, chaque fois que notre patrie est menacée. La signature du présent Appel est une première étape dans les actions que nous comptons mener pour soutenir nos autorités afin que le Mali retrouve la paix et

la sécurité sur toute l'étendue de notre territoire. Tenons-nous prêts à réagir politiquement et énergiquement face aux forces du mal en tous lieux et en toutes circonstances. Le combat pour l'intégrité territoriale et la souveraineté totale du peuple malien sera, sans nul doute, dur et parsemé d'embûches, mais nous le gagnerons, in shaa Allah », a déclaré Gouagnon COULIBALY.

En effet, ils ont convié toutes les filles et tous les fils du Pays à l'union sacrée autour de toutes les forces pour faire capoter le plan des ennemis du Mali de l'intérieur et de l'extérieur en annonçant qu'ils resteront disponibles pour toutes les actions allant dans le sens de la paix, la stabilité et la cohésion so-

ciale.

Après la lecture du document par l'ex-ministre Yaya SANGARE de l'Adema PASJ, les responsables des 26 partis politiques ont apposé leur signature au bas dudit document.

Ainsi ont signé les responsables des partis suivants : URD, MPM- Maliko ye yèrèko ye, Sentinelles, Mali Kura, MPSN, FOCJE, FUDEC, RAMAT, BARICA, FUCP, CDS-Mogotiguïya, RDA-Mali, NCA, Adema-PASJ, ADP-Maliba, ADEPM, La Convergence, APP, EPR, PPP Jamajigi, AMOS, DDM, APR, PMTR, PS-Yelen Kura,

Par Abdoulaye OUATTARA
Info Matin

Arts numériques : 10 artistes outillés

Le Centre soleil d'Afrique a organisé à son siège du 18 au 26 septembre 2023, un atelier de formation en arts numériques avec la 3e cohorte de jeunes artistes, animés par Khadidiatou Sow du Sénégal et Makonga Kevin prodige de la République Démocratique du Congo, tous artistes plasticiens.



Du 18 au 26 septembre 2023, le siège du Ventre soleil d'Afrique a abrité une formation à l'endroit de 10 artistes plasticiens sur le thème "Arts numériques pour l'équilibrium social ANPES".

Cette activité s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2023-2025 du centre soleil d'Afrique, qui ambitionne de continuer à former les jeunes les artistes et l'intensifier les activités en arts numériques, nous a indiqué le directeur du centre soleil d'Afrique, Hama Goro.

Il a précisé aussi que pour avoir les participants, un appel à candidature a été lancé et sur 30 candidatures, 10 ont été sélectionnés par un jury composé de 5 personnes expérimentées. Cela a été la procédure même avec la première, deuxième formation et pour la troisième.

Pour la formatrice, plasticienne Khadidiatou Sow "la formation se passe très bien et j'ai senti que les stagiaires sont très motivés et ils ont envie d'apprendre. Donc, ça devient très facile".

Le contenu était porté essentiellement sur l'art numérique, qui selon elle, malgré sa complexité, pour définir de façon générale : dès qu'on crée ou que l'on pratique l'art avec l'ordinateur, c'est de l'art numérique. Ça peut-être une photo que l'on prend avec un appareil et qu'après l'on retravaille avec l'ordinateur, c'est de l'art numérique. Nous avons vu comment travailler de l'idée à la réalisation de l'œuvre, les règles qu'il faut respecter tout en étant libre, a-t-elle souligné.

Son co-formateur, Makonga Kevin prodige, artiste multidisciplinaire ajoute que les participants connaissent déjà les logiciels que l'on utilise, c'est juste des exercices pratiques pour qu'ils puissent améliorer leur travail, présenter leur idée.

"On n'est pas là pour leurs imposer des choses mais plutôt leur permettre de comprendre que l'art ou tout ce qu'on crée est intentionnel, et quand c'est intentionnel ça devient plus facile et ça devient plus

simple de communiquer avec son public et les consommateurs de son art".

Cette formation, qui ambitionne de renforcer la capacité des artistes plasticiens, vient à point nommé pour les participants. Awa Maïga, participante, j'ai voulu participer à cet atelier pour apprendre encore davantage car j'avais des notions déjà en arts numériques depuis l'école. Grâce à cette formation, j'ai revu des choses que j'avais oubliées. J'ai appris aussi comment écrire un scénario du début à la fin.

Pour Joseph Poudiougou, participant, "j'ai toujours été passionné de photographie, depuis mon enfance et cette formation est pour moi, un bon cadre pour perfectionner mon travail et m'améliorer en arts numériques. En quelques jours, j'ai appris ce que c'est que l'art numérique, le logiciel photoshop".

Aminata Agaly Yattara
Source: Mali Tribune

Le ministre français, Sébastien Lecornu, prédit «Le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même»



Dans une interview publiée vendredi soir sur le site du quotidien français Le Parisien, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a prédit le chaos dans le Sahel. Avec la multiplication des attaques terroristes, il constate que les activités djihadistes ont repris de plus belle dans cette région fragile.

Selon lui, le risque de voir le Sahel s'effondrer est très élevé. Sébastien Lecornu réfute cependant l'idée que le départ des militaires français du Mali, du Burkina Faso et bientôt du Niger soit un échec de la politique française au Sahel. «C'est un échec pour les pays en question», insiste-t-il.

«Il a suffi que le régime malien préfère le groupe de mercenaires russe Wagner à l'armée française. On voit

le résultat : la région de Bamako est désormais encerclée par les djihadistes», a-t-il argumenté, ajoutant que «le Sahel risque de s'effondrer sur lui-même. Tout cela se terminera d'ailleurs très mal pour les junte en question».

La France, une solution !

Le ministre français des Armées refuse de reconnaître l'échec de l'opération Barkhane au Sahel. Selon lui, la France était la solution jusqu'à son expulsion du Mali, du Burkina Faso et du Niger. «On nous dit que le problème, c'est la France ! Nous avons été une solution pour la sécurité du Sahel», a-t-il encore lancé, ajoutant que la France était parvenue à neutraliser la plupart des cellules djihadistes et à «mettre en sécurité» des milliers de civils avant d'être contrainte de partir.

«Il a suffi qu'on nous invite à partir pour que le terrorisme reprenne», déplore-t-il, citant le cas du Burkina Faso, qui depuis le coup d'État de septembre 2022, a enregistré «2 500 morts liés au terrorisme». «Le Mali est au bord de la partition, et le Niger suivra malheureusement la même direction», prévient-il.

Alors que le sentiment antifrçais continue de se propager dans le reste de la région ouest-africaine, la France refuse de reconnaître ses erreurs et pointe du doigt la responsabilité des dirigeants africains.

«Est-ce notre faute si certains acteurs locaux préfèrent les luttes de clans au mépris de la démocratie, plutôt que de lutter contre le terrorisme ? Je ne le crois pas», a enfin déclaré le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu.

Depuis plus d'un mois, les hostilités ont repris entre les groupes armés rebelles du nord et l'armée malienne. Plusieurs camps ont été attaqués par ces groupes armés, remettant en cause l'accord d'Alger. La situation sécuritaire est d'autant plus inquiétante que l'armée malienne fait face à plusieurs fronts à la fois. Des membres de groupes armés non étatiques ont revendiqué une série d'attaques contre les positions des forces de sécurité maliennes à Gao, ainsi que des tirs d'obus récurrents visant l'aéroport et les avant-postes militaires à Tombouctou. Depuis le 8 août 2023, ces mêmes membres des groupes armés non étatiques ont imposé un blocus à la ville de Tombouctou en coupant les principales voies d'approvisionnement.

Il est également important de rappeler que dimanche dernier, le président Emmanuel Macron a annoncé le retrait des 1 500 soldats français du Niger d'ici la fin de l'année, ainsi que le rappel à Paris de l'ambassadeur à Niamey, Sylvain ITTE. Ces deux mesures étaient des exigences des militaires qui ont pris le pouvoir le 26 juillet 2023.

Binadjan Doumbia

Tchad: La société civile appelle au départ des troupes françaises

Sur les réseaux sociaux, un appel au départ des troupes françaises du sol tchadien circule depuis le jeudi 28 septembre, ont rapporté samedi, des médias.

Parmi les 21 signataires, des membres de la société civile et de partis politiques, de la diaspora et de l'intérieur du pays, sont cités, précise RFI.

L'auteur du communiqué est le président du parti Rassemblement pour la Justice et l'Égalité au Tchad (Rajet), Ordjei Abderahim Chaha. Il se présente comme membre de « Wakit Tama section politique » et affirme que son appel fait écho aux préoccupations de nombreux Tchadiens, qui ne veulent plus, selon lui, de la présence de troupes françaises, indique le même média.

Cette présence est perçue, selon lui, comme un soutien au régime en place de Mahamat Idriss Deby Itno, fils du président défunt Idriss Deby Itno, poursuit le média français.

« Vous voyez maintenant, le peuple

tchadien a plus conscience et a compris que la France n'apporte rien. La politique française n'apporte rien au Tchad. Le peuple tchadien n'est pas contre la France, mais nous sommes contre la politique française au Tchad. J'ai hésité plusieurs fois. Mais il faut que vous changiez parce que vous avez pris le mauvais côté : vous avez mis un système qui affronte le peuple tchadien et qui tue le peuple tchadien. Ce sont des gens qui détournent l'argent et qui s'en fichent du sort du peuple tchadien. Et souvent, ils disent clairement qu'ils sont soutenus par la France », a-t-il expliqué dans une déclaration au média français.

Le texte demande donc le départ des troupes françaises dans les trois mois, ainsi que l'annulation des accords entre Paris et Ndjaména.

Source: aa.com.tr



Arabie saoudite : Le summum d'ici A 2030

L'ambassade d'Arabie Saoudite au Mali a célébré, le lundi 25 septembre, la 93e Journée nationale de l'unification du Royaume d'Arabie saoudite par le Fondateur, le Roi Abdul Aziz bin Abdul Rahman Al-Saoud. L'occasion a été mise à profit par l'ambassadeur, Khaled Mabruk Al-Khailed, pour mettre en exergue l'excellence des relations du Mali avec son pays et la vision de celui-ci pour un monde paisible et son objectif à se hisser au rang des pays développés d'ici à 2030.



C'est dans la communion et la ferveur que le Royaume d'Arabie saoudite, à travers son ambassade au Mali, a commémoré sa 93e Fête nationale. A cet anniversaire commémorant l'unification

du Royaume d'Arabie saoudite, plusieurs autres diplomates accrédités au Mali ont pris part aux côtés de Son Excellence Khaled Mabruk Al-Khailed et du ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'intégration

africaine, Mossa Ag Attaher.

Dans son allocution, après l'exécution des hymnes nationaux des deux pays, le diplomate saoudien a rappelé que son pays et le Mali sont

liés par des relations historiques distinguées caractérisées par la confiance, le respect mutuel et la coopération dans divers domaines à travers de nombreux accords de coopération signés entre les deux pays.

“De nombreux accords sont en préparation pour être signés, ce qui confirme le souci et l'intérêt constant du Royaume à renforcer la coopération conjointe avec la République du Mali dans tous les domaines. Je profite de cette occasion pour remercier le gouvernement du Mali, dirigé par Son Excellence le colonel Assimi Goïta, président de la Transition, chef de l'Etat, pour son soutien annoncé en faveur du Royaume pour accueillir l'Expo-2030”, a-t-il laissé entendre.

Des propos étayés par le représentant du gouvernement malien à cette 93e Fête nationale saoudienne. “Cet événement nous donne l'opportunité de magnifier à nouveau les liens de coopération entre nos deux pays dont les relations diplomatiques sont non seulement anciennes mais aussi exemplaires. La célébration de votre Fête nationale se tient au lendemain du 63e anniversaire de l'accession du Mali à l'indépendance. Cette cérémonie nous maintient dans la ferveur de la célébration du 22 septembre et consolide la volonté de nos deux peuples à conserver leurs relations séculaires”, a fait savoir le ministre remerciant au passage le gouvernement saoudien pour “tous les efforts consentis en faveur du développement de notre pays notamment à travers l'assistance et l'accompagnement dans le domaine

humanitaire”.

Le ministre Mossa Ag Attaher s'est également réjoui de l'accord de financement du projet de construction de la route Kidal-Abeïbara-frontière algérienne par le Fonds saoudien de développement.

Rayonnement international

Au-delà du Mali, l'ambassadeur a aussi magnifié la largesse de son pays à l'endroit de tous les peuples pour l'instauration d'un monde de paix et épanoui. C'est ainsi qu'il a déclaré que le Royaume continue de soutenir les efforts internationaux visant à l'instauration de la paix mondiale, en renforçant le rôle des organisations internationales et en s'efforçant de résoudre les conflits internationaux et de fournir une aide humanitaire dans divers domaines.

“Nous nous souvenons des efforts humanitaires que le Royaume a déployés récemment en aidant à organiser, coordonner et arranger l'évacuation des civils, de toutes les nationalités, bloquées au Soudan et en accordant toute l'assistance aux pays frères et amis”.

Pour conclure, Khaled Mabruk Al-Khailid a rappelé le cap fixé par l'Arabie saoudite tout en affirmant que la marche de la renaissance et du développement du Royaume se poursuit à un rythme croissant à travers la Vision 2030 du Royaume formulée par Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salman, Prince-héritier et Vice-président du Conseil des ministres qui vise à hisser le Royaume au rang des pays

développés dans tous les domaines.

“Il est ainsi devenu le pays à la croissance la plus rapide parmi les pays du G-20. Plusieurs projets de développement gigantesques ont été lancés, tels que Neom City et The Line, qui établissent des concepts modernes de développement urbain, ainsi que des projets d'énergie renouvelable. Il convient ici de souligner l'Initiative verte pour le Moyen-Orient annoncée par Son Altesse le Prince-héritier Mohammed bin Salman Al-Saoud qui vise à contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique en augmentant la couverture végétale dans les pays du Moyen-Orient, en réduisant les émissions de carbone, en luttant contre la pollution et la dégradation des terres et en préservant la vie marine”.

A Cissouma

Source : Mali Tribune

www.malikile.com

Coupe du monde U17 Indonésie 2023: Le Mali prend le pouls de la compétition

A quelques mois du coup d'envoi de la compétition, deux émissaires maliens se sont rendus en Indonésie pour visiter le pays et inspecter les installations devant accueillir la prochaine édition de la Coupe du monde des moins de 17 ans dont le Mali a joué et perdu la finale 2015 en Inde face au Nigeria (2-0).

C'est connu, le sport déchaîne les passions et permet de rassembler athlètes et supporters autour de valeurs comme la solidarité, le fair-play et l'égalité. Le 23 septembre 2023, date de l'ouverture des Jeux asiatiques à Hangzhou, s'est tenu à Beijing le Forum de Haut Niveau Chine-Afrique sur le Sport et l'Éducation, suivi de deux matchs amicaux de football.

CSur invitation de la Fifa dans le cadre des préparatifs de la coupe du monde U-17 Indonésie 2023, une délégation dépêchée par le comité exécutif de la Fémafoot et composée du sélectionneur des Aiglonnets, Soumaïla Coulibaly, et du responsable des compétitions internatio-

nales, Moussa Kanouté, a séjourné dans les villes indonésiennes de Surakarta et de Surabaya du 20 au 23 septembre dernier. Deux villes qui abriteront la Coupe du monde U-17 du 10 novembre au 2 décembre 2023.

En Indonésie, la délégation malienne a pris part aux réunions individuelles avec les représentants de la Fifa. Ces réunions avec les différentes délégations des pays qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde U-17 ont été axées sur les questions relatives à l'hébergement, au transport interne sans oublier les terrains d'entraînement.

C'est après ces réunions que les différentes délégations ont visité les

hôtels réservés, les terrains d'entraînement et les stades de compétition.

En effet, le groupe "B" composé du Mali, de l'Espagne, du Canada et de l'Ouzbékistan sera logé à l'hôtel Alila Solo (5 étoiles, 30 étages) basé dans la ville de Surakarta. C'est dans cette ville de Surakarta que Soumaïla Coulibaly et ses protégés disputeront leurs deux premiers matchs de poule avant de livrer leur troisième rencontre dans la ville de Surabaya en Indonésie.

La mission a pris fin par la visite du Stade Manahan à Surakarta, qui abritera le match d'ouverture et la finale de la Coupe du monde.

A Cissouma

Source : Mali Tribune





Bélier (21 mars - 19 avril)

Au bureau, les beaux jours se suivent et le succès est au rendez-vous. Vous le devez à vos nombreux efforts, à votre sens de l'organisation et à votre écoute. Poursuivez dans ce sens. En recherche d'un emploi, ne ménagez pas vos efforts et pensez à élargir vos champs d'activités. Écumez les sites Internet, les médias, jouez de vos contacts et pensez aux salons organisés dans votre secteur pour dénicher votre prochain job.



Taureau (20 avril - 19 mai)

À toujours vouloir avoir raison, vous risquez de vous faire des ennemis au bureau. Certes, vous connaissez le job et vos dossiers par cœur, mais certains ont aussi l'esprit têtue. Ne montez pas dans les tours et n'essayez surtout pas d'avoir le dernier mot ; cela deviendrait puéril et ternirait votre image. Contentez-vous de rester courtois et de remplir vos missions ; le reste a finalement peu d'importance.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une journée sous le signe de la gratification côté travail. Si vous avez fourni des efforts particuliers pour finaliser un projet, vous serez remercié à la hauteur du travail effectué. Si vous aviez fait la demande d'une promotion ou d'une mutation, il est probable que l'on vous donne une réponse positive. Quoi qu'il en soit, vous recevez enfin la juste récompense de votre implication. Vous pouvez être fier.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La période est à la pondération. Si vous vous êtes montré impulsif dans la réalisation de certains projets ces derniers temps, le résultat n'a pas toujours été pleinement positif. À trop vouloir montrer vos compétences, vous vous mettez en danger sur le plan professionnel. Ne vous inquiétez pas, vos aptitudes et vos acquis n'échappent à personne. On vous connaît pour être une ressource précieuse. Inutile de trop en faire.



Lion (22 juillet - 23 août)

Jusqu'à alors, la vie ne vous a pas fait de cadeaux, mais vous n'avez jamais perdu espoir. Cette attitude de battant va finir par payer et une belle récompense est à prévoir. Accrochez-vous, continuez de travailler avec acharnement, cela en vaut la peine. N'hésitez pas à demander conseil à des personnes compétentes, elles vous aideront à vous accomplir professionnellement. En tout cas, vous pouvez être fier de vous !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez des envies de changements et seriez prêt à tout plaquer pour commencer une nouvelle carrière. Avant de vous jeter à l'eau, pesez soigneusement le pour et le contre, ne vous laissez pas guider par votre impulsivité. Vous devriez recevoir un signe de l'univers, vous indiquant si oui ou non vous prenez la bonne décision ; alors, soyez patient et attentif ! Ne prenez pas de décision trop précipitée.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Période prolifique sur le plan professionnel. Vos compétences sont mises au service de projets importants. Cette reconnaissance par votre hiérarchie est bien méritée. Attention toutefois aux choix que vous pourriez faire. Distinguer une entreprise audacieuse d'une entreprise hasardeuse vous évitera la débâcle professionnelle. Prenez le temps de réfléchir avant de prendre toute décision engageant vos compétences.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Aujourd'hui est la journée idéale pour concrétiser vos plans dans le domaine du travail. Tout vous réussit, et vous pourrez montrer ce dont vous êtes capable. Nouveau poste, avancement conséquent, salaire plus élevé, tout se joue maintenant. Foncez ! Vous pourrez enfin cueillir les fruits de vos efforts. N'hésitez pas plus longtemps. Vous obtiendrez ce que vous souhaitez, et pourrez enfin être heureux au travail.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Veillez à être diplomate si vous souhaitez parvenir à vos fins et obtenir une promotion. L'arrogance et l'autosatisfaction sont rarement de bonnes conseillères. Pas d'inquiétude à avoir, on connaît vos compétences et vous devriez en être récompensé dans un délai assez bref. Si votre impatience est légitime, n'oubliez pas que tout vient à point à qui sait attendre. Continuez à montrer vos aptitudes, le vent va bientôt tourner en votre faveur.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Évitez les conflits inutiles. Vous voulez avoir le dernier mot, mais vous feriez mieux de laisser la tempête se calmer. Un bon repas avec vos collègues pourrait vous aider à mettre les choses à plat. Beaucoup de non-dits vous empêchent de vous épanouir comme vous le souhaiteriez. Il faut dire qu'une personne de votre équipe fait tout pour ruiner l'ambiance. Cette personne est jalouse de votre progression au sein de l'entreprise.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Que dire de cette journée dans le domaine du travail ? En fait, pas grand-chose. Les choses se passeront comme les autres jours. Inutile de faire des exploits aujourd'hui, personne ne les remarquera. Donc mieux vaut attendre un jour meilleur. C'est la même chose si vous cherchez un nouvel emploi. Aucune offre ne vous séduira. Mieux vaut attendre un jour plus faste pour concrétiser vos projets, vous ne le regretterez pas.



Poisson (19 février - 21 mars)

Une mise au point s'impose. Vous vous sentez perdu et peut-être même inutile. Vous avez besoin de remettre du sens au cœur de votre activité. Un petit temps d'introspection vous permettra de vous souvenir des raisons pour lesquelles vous faites cela. Vous souvenez-vous de votre objectif principal ? Ne lâchez pas, car vous parviendrez sous peu à atteindre votre but. Un peu de sport vous permettrait de vous aérer.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23